

Feuille d'avis populaire de la Jonction

No 14 – Mai 2013

Recours contre les surélévations: ça continue!

Comme annoncé lors de la dernière assemblée de locataires de la cité Carl-Vogt du 22 janvier 2013, un appel à la Cour de justice a été déposé par les recourant-e-s et l'Association des habitant-e-s de la Jonction contre la décision du Tribunal administratif de première instance qui nous avait débouté. Nous demandons à la Cour de réexaminer nos griefs contre la surélévation de deux étages des bâtiments et le creusement d'un nouveau parking sous le square des Trois Platanes.

Nous faisons valoir que les règles de base de la loi sur les surélévations adoptées par les Genevois en 2009 ne permettent pas d'ajouter deux étages à ces immeubles. Par ailleurs, la largeur des rues avoisinantes et des cours est trop faible pour garantir l'ensoleillement des étages inférieurs.

Nous demandons toujours d'annuler l'autorisation préalable de construire délivrée par l'État. La Ville de Genève a également recouru contre la décision du Tribunal administratif de première instance.

De son côté, l'Hospice général maintient son projet de surélévation en dérogation à la loi et a répliqué devant les juges en contestant le droit des habitants de faire recours en prétendant qu'ils ne seraient pas directement lésés par les transformations. C'est ainsi tout le droit de contestation des locataires qui est remis en cause par le propriétaire. Notre avocat a immédiatement réagi en réaffirmant le droit légal des locataires à intervenir dans un tel dossier. Depuis, nous attendons des informations, voire une convocation, de la part de la Cour de justice.

Travaux obligatoires d'entretien ou blocage de loyer?

Après une première lettre recommandée de mise en demeure du propriétaire et des régies face à leurs manquements dans l'entretien général des immeubles, quelques travaux minimes de peinture des halls d'entrée ont été effectués. Le 15 mars 2013, une cinquantaine de locataires ont formellement mis en demeure le propriétaire d'effectuer ces travaux d'entretien courant avant

juillet, sous peine de mettre en route la consignation des loyers auprès du pouvoir judiciaire et de réclamer des réductions de loyer dans l'attente des travaux. L'ultime délai fixé échoit à mi-juin. Les locataires ayant manifesté leur volonté d'agir seront directement informés dès septembre de la procédure à suivre pour bloquer les loyers.

Pour des espaces publics de qualité

Densément occupée, la parcelle de la cité Carl-Vogt serait encore densifiée par les constructions prévues alors que les espaces verts sont réduits à la portion congrue. Pour réhabiliter le square «des Trois Platanes» au profit des habitants et en évacuer le parking sauvage toléré par le propriétaire, une pétition a été lancée. Elle est ouverte à signature jusqu'à la fête des voisins, le vendredi 31 mai 2013, puis sera envoyée à l'Hospice général et à la Ville de Genève. Par ailleurs, comme l'année dernière, les activités

et animations proposées par l'association 60 x 60 au square de la Baleine se dérouleront jusqu'à fin septembre, plantations végétales, jeux, cinéma, grillades. D'importants travaux de reconstruction des collecteurs de rues (Village-Suisse, Gourgas, Maraîchers) traversant cette cour auront lieu dès octobre. Le parc sera inutilisable plusieurs mois, mais il sera ensuite réaménagé selon les résultats d'un sondage actuellement mené auprès des habitants de la cité.

Davantage d'informations

Vos délégué-e-s d'immeubles nommé-e-s depuis la première assemblée de locataires en janvier 2011 et confirmés encore le 22 janvier 2013 restent à

vos entières dispositions pour vous donner davantage d'informations détaillées sur l'ensemble de ces dossiers.

Association des habitant-e-s de la Jonction

p.a. Maison de quartier de la Jonction – case postale 204 – 1211 Genève 8
ahj@romandie.com – <http://ahjonction.blogspot.com/> – ccp 10-756885-0